

**PROCES-VERBAL DE LA REUNION TENUE PAR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION  
LE MARDI 08 JUIN 2010 A BRUXELLES – 11h00**

**APPROUVE**

**Présents:**

Michel LOUWAGIE – président FRBN  
Wouter GEORGES – secrétaire-général FRBN  
Georges STRAETEMANS – Gerard JANSSEN, administrateurs VZF  
Paul EVRARD – Yves HERMANS, administrateurs FFBN

**Excusés:** Dirk CALUS - Christiane DE SCHEPPER

**01. Notules**

Le procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration tenue le 06/05/2010 est approuvé.

**02. Finances**

02.1. Compte d'exploitation en date du 31.03.2010

Le Conseil d'Administration a pris connaissance de la situation financière provisoire.

02.2. Convention FRBN-SPEEDO

M. LOUWAGIE donne des précisions sur l'entretien récent avec R. SMOLDERS de SPEEDO.

Il a été convenu de modifier une disposition contractuelle importante:

- distinction essentielle entre l'équipement technique (maillot et lunettes) et l'équipement national non technique.
- l'athlète est libre de porter l'équipement technique de son choix, mais il est toutefois obligé de porter l'équipement national normal.
- SPEEDO demande de cacher les insignes (logo, marque) du fournisseur autre que SPEEDO. La FRBN ne sait pas donner cette garantie mais elle communiquera bien cette recommandation aux athlètes. Néanmoins si l'athlète préférera d'utiliser un autre fournisseur que SPEEDO, ceci ne donne pas matière à SPEEDO pour infliger une amende à la FRBN.

Ces nouvelles dispositions seront évaluées par SPEEDO et la FRBN fin 2010.

W. GEORGES annonce que la FRBN a reçu la facture du bureau d'avocats Contrast Law.

L'ensemble des honoraires et frais de procédure seront partagés entre les 5 parties qui se sont engagées.

Ensuite le Conseil d'Administration a fixé la répartition de ces frais.

**03. Rencontres Internationales**

03.1. Convention FRBN-athlète

W. GEORGES et C. LIPPENS ont rédigé un projet de convention (probablement à adapter sur base du déroulement de l'entretien avec SPEEDO – cf. point 2.2.).

03.2. Confirmation et désignation chefs de délégation CEJ / CE / CM OW

CEJ SWI: D. CALUS – Y. HERMANS

CE OW / SWI: P. EVRARD (SWI) – G. STRAETEMANS (OW)

CN OW: pas de désignation

Le Conseil d'Administration a fixé la procédure de sélection suivante pour les Rencontres Internationales OW :

*Sélection automatique:*

- TOP 14<sup>e</sup> (5 - 10 KM) / TOP 12<sup>e</sup> (25KM) au CE 2010 = sélection CE 2011
- TOP 12<sup>e</sup> (5 - 10 KM) / TOP 8<sup>e</sup> (25 KM) au CE 2010 = sélection CM 2011
- Avant de pouvoir nager au CM, l'athlète doit d'abord avoir participé au CE.

*La procédure de sélection (temps limites FRBN - OW indoor time trial) reste d'application pour tous les nouveaux candidats potentiels.*

## 04. Courrier

04.1. COIB Assemblée Générale 04.06.2010 : W. GEORGES donne des précisions sur le déroulement.  
Pas de remarque.

04.2. FINA:

- Update FINA RTP Q3 2010: K.BUYS- F.HEERSBRANDT – K.JANSSENS – T.VANGENEUGDEN – B.RYCKEMAN
- Bids FINA World Championships SWI 2012 & 2013

04.3. LEN

- info Congrès LEN + Calendrier LEN 2011
- introduction championnat d'Europe annuel > Eau Libre
- dates CEJ 2012 Anvers > **04-08 juillet 2012** (au lieu de 11-15 juillet 2012)
- info modification « WP Age groups »

04.4. FFBN

- composition Conseil d'Administration > nouveaux membres G. LEMAIRE – C. GAUTHIER – E. HARTOG

## 05. Divers

05.1. Propositions de modification aux statuts (doc WG/CL)

Le Conseil d'Administration a pris connaissance de ces propositions qui visent à une meilleure description du lien juridique entre l'athlète individuel, le club, la fédération régionale ainsi que la fédération nationale, suite aux litiges juridiques de l'année passée.

Les modifications proposées doivent être approuvées lors de la prochaine Assemblée Générale FRBN. Entre-temps les fédérations régionales VZF et FFBN ont la possibilité d'examiner ces propositions afin de transmettre leurs remarques éventuelles à la FRBN.

05.2. Autres divers

- plainte de W. MONFORT (secrétaire comité sportif Synchro FFBN) sur le mauvais fonctionnement de la Commission Sportive Nationale Synchro. Le Conseil d'Administration marque son accord sur la proposition de désigner M. BOUILLON en tant que coordinateur bilingue au sein de la CSSY.

Après tous ces points la séance est levée par le président Michel LOUWAGIE.

Le rapporteur,

Wouter Georges, Secrétaire-Général

**PROCHAINE REUNION CONSEIL D'ADMINISTRATION:  
MARDI 31 AOÛT 2010 – 18h30 – BUREAU FEDERAL BRUXELLES**